

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2014**

Absents excusés : Thibaut COLOMB (pouvoir donné à Christine DARÇON)

Pas d'observation sur le compte rendu de la précédente réunion.

### **FINANCES** :

- Nettoyage de la salle des fêtes de FONTALET :

Suite à des demandes pour faire intervenir une entreprise de nettoyage. Le maire propose un tarif de 400 euros.

- liste des personnes susceptibles de percevoir des indemnités pour la surveillance de la cantine et la garderie 2014/2015.

### **ASSAINISSEMENT - URBANISME** :

- Avenant au PLU modification sur les terrains à bâtir :

Une réunion est prévue le mardi 09/09/2014 pour étudier le dossier sur le fond.

Question concernant les constructions dans les hameaux : celles-ci ne sont pas possibles suivant le PLU. Le Maire attend des informations plus précises de la Communauté de Communes.

- Station d'épuration :

Christine DARÇON présente le projet de convention et explique que le bassin d'eau claire va être vidangé pour déceler les fuites. Une nouvelle convention doit nous être proposée.

### **COMMUNICATION** :

Réunion le 15/09/2014 à 17 H 00.

### **SPORTS FETES ET CEREMONIE** :

- Réunion le 25/09/2014 à 20 H 00 (ouverte à tous).
- Zumba : beaucoup de monde à la première séance. Suivant le nombre de personnes, il faudra envisager la salle des fêtes ou des sports. Une estrade est nécessaire pour la pratique de la Zumba. Roger DESCAILLOT étudie le problème.
- City stade : un devis a été réalisé par Michel JANDARD pour la rehausse et la couverture de l'aire de jeux. Le conseil demande de réaliser la rehausse dans un premier temps.

## **ENVIRONNEMENT :**

- Ancienne décharge : Charles MARTIN-COCHER demande de ne pas voter pour un carottage mais plutôt de faire contrôler par une société spécialisée. Le conseil vote pour répondre à la question : carottage ou pas ?

Pour = 0

Contre = 14

Blanc = 1

- Déchets verts : le coût du broyage est de 1 500 euros. La question des professionnels est abordée. Un tarif pourrait leur être appliqué (cette question sera à réexaminer). La déchetterie intercommunale devrait, au printemps 2015, accepter les déchets verts.

La SEDE propose de récupérer les déchets verts pour nous aider, le transport jusqu'à l'usine de compostage reste à notre charge.

## **TRAVAUX ET BATIMENTS :**

- Eglise : vitrage à remplacer (prévu au budget)
- Ecole : isolation de la toiture avec le programme ISOLE TOIT. Des devis sont en cours de réalisation.
- Régulation du chauffage des bâtiments : un devis est en Mairie, 2 sont en attente. Dans un premier temps les vannes thermostatiques des radiateurs de l'école sont à remplacer. Le conseil donne son accord.

Les trois compteurs d'eau sont supprimés et il ne reste qu'un seul compteur à l'école.

Deux compteurs électriques sont supprimés et des aménagements seront faits par L. BLANCHARD.

- Cimetière : une procédure doit être lancée pour les tombes abandonnées.

## **VOIES COMMUNALES :**

### Aménagement de l'entrée du parking de la salle FONTALET :

Un problème d'eau sur le bas du parking et la remise en état des grilles sont à étudier. Les commissions voirie et sécurité se sont rendues sur place.

## **SECURITE – ECLAIRAGE PUBLIC :**

- Vidéo surveillance : Une délibération est prise pour prendre en compte la TVA (20 %) sur le coût total de l'installation.

- Sécurité sur la RD43 : Charles MARTIN COCHER nous présente son projet.

Discussions du conseil sur la vitesse dans le village, le Maire doit rencontrer le Commandant de la Gendarmerie.

- Eclairage nocturne : le réseau n'est pas prévu pour allumer un lampadaire sur deux. L'éclairage public des lotissements coupent à 23h00.

## QUESTIONS DIVERSES

- Délégation complémentaire accordée au Maire : autorisation générale des poursuites et nomination de contractuels pour le remplacement des agents. Accord unanime.
- Commission d'appel d'offres : nouvelle élection faite à bulletin secret sur liste.
- Fermeture de la perception au 01/01/2015 : Le conseil veut réfléchir sur le devenir du bâtiment et proposer plusieurs possibilités.
- Création d'une commune nouvelle : Le Maire, dans un premier temps, présente le rapprochement de Monsols/St Christophe/Trades. Ce n'est qu'un exemple qui doit être approfondi (voir élargi) et soumis au Conseil Municipal de chaque commune, si bien entendu, elles sont partie prenante. La création d'une commission, pour travailler sur le projet, sera nécessaire.
- Le recensement de la population aura lieu à MONSOLS du 15/01/2015 au 14/02/2015.
- Conseil municipal jeune : la commission école prend le dossier en charge.
- Village d'Accueil : les référents pour Monsols sont Messieurs THEVENON et CADILLON. Un comité d'accueil devra être constitué.
- Problème à l'école primaire : un voisin se plaint des ballons.
- Maisons fleuries : un apéritif va être programmé pour les participants et les bénévoles pour le nettoyage des massifs.

La séance est levée à 23 H 40.

Le Secrétaire de Séance,  
Sébastien CAROTTE



Compte rendu approuvé par les conseillers municipaux présents.

Observations éventuelles :

Signatures des conseillers municipaux :